

Année 2011 – 2012

BTSA Technico-commercial



Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), diplôme de niveau III, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein de nombreuses entreprises. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

Admission

Les demandes d'inscription dans une section préparatoire au BTSA, dans un établissement public ou privé d'enseignement agricole, préparant à cette option au titre de la formation initiale ou de l'apprentissage, s'effectue entre le 20 janvier et le 20 mars de chaque année, sur le portail national « Admission Post Bac ». L'adresse Internet de ce site, qui regroupe l'offre de formation de l'enseignement supérieur post-baccalauréat, est la suivante : <http://www.admission-postbac.fr>

Formation

La formation est organisée par modules interdisciplinaires.

Certains enseignements sont communs à tous les BTSA, d'autres sont spécifiques à l'option et permettent de développer les compétences professionnelles requises.

Pour ce BTSA, les enseignements professionnels aborderont comme support, un champ professionnel à choisir parmi les six possibles :

- Agrofournitures ;
- Animaux d'élevage et de compagnie ;
- Jardin et végétaux d'ornement ;
- Produits alimentaires et boissons ;
- Produits de la filière forêt bois ;
- Vins et spiritueux..

Pour ce BTSA, les champs de compétences sont les suivants :

- Contribution à la politique mercatique et commerciale de l'entreprise ;
- Relation commerciale ;
- Logistique commerciale ;
- Management et animation de l'équipe commerciale ;
- Anticipation, conseil et valorisation.

La formation, pour la voie initiale scolaire, comprend également 12 à 16 semaines de stages, dont 10 prises sur la scolarité.

Horaires - formation initiale à temps plein

horaire global sur les 2ans

DOMAINE	MODULE	HORAIRE
Projet de formation et professionnel	M 11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 heures
DOMAINE COMMUN		
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	M 23 – Langue vivante	116 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		24 heures
EPS	M 31 – Éducation physique et sportive	87 heures
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Traitement des données et informatique	M 41 – Traitement des données	72,5 heures
	M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M 51 – Économie d'entreprise	87 heures
	M 52 – Gestion	87 heures
	M 53 – Mercatique	101,5 heures
	M 54 – Relation commerciale	101,5 heures
	M 55 – Complément économique et commercial en lien avec le champ professionnel	101,5 heures
	M 56 – Projet commercial et actions professionnelles	43,5 heures
	M 57 – Champ professionnel	246,5 heures
M 58 – Langue technico-commerciale	43,5 heures	
Mises en situations professionnelles	M 61 – Stage(s)	12 à 16 semaines
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		150 heures
Initiative locale	M 71 – Module d'initiative locale	87 heures
	Module langue vivante 2 optionnelle	116 heures

Total : 1 740 heures

Examen

L'examen conduisant à la délivrance du diplôme du Brevet de technicien supérieur agricole option « Technico-commercial » repose sur sept épreuves :

- deux épreuves nationales terminales qui représentent 50 % du total des coefficients
- et cinq épreuves avec des modalités différentes selon que le candidat est en contrôle en cours de formation - CCF - ou hors CCF. Ces cinq épreuves représentent 50 % du total des coefficients.

Présentation des deux épreuves nationales (50 % des coefficients)

Pour offrir de la cohérence à la réforme engagée, deux épreuves terminales sont proposées : l'une centrée sur les capacités générales et l'autre sur les capacités professionnelles.

L'épreuve générale, E1 : « Expression française et culture socioéconomique » de nature écrite (coefficient 6).

L'épreuve professionnelle, E7 : « Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel ».

Cette épreuve est composée de deux situations d'évaluation, elle permet d'évaluer la capacité générique « Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en Technico-commercial pour faire face à une situation professionnelle », ainsi que des capacités spécifiques liées à l'option (coefficient 12 au total).

Présentation des cinq épreuves (50 % des coefficients)

Dans le cas des établissements mettant en œuvre le contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif.

La note globale obtenue par le candidat à l'ensemble de ces épreuves, est affectée du coefficient défini :

E2 : S'exprimer, communiquer et comprendre le monde (coefficient 3)

E3 : Communiquer dans une langue étrangère (coefficient 3)

E4 : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement des données (coefficient 3)

E5 : Épreuve spécifique à l'option (coefficient 5)

E6 : Épreuve spécifique à l'option (coefficient 4)

Délivrance du diplôme

Pour se voir attribuer le diplôme, un candidat doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9 /20 à l'ensemble des épreuves terminales nationales
- justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 calculée sur le total des points établi comme suit :
 - points de l'ensemble des épreuves
 - points au-dessus de 10 de la note d'éducation physique et sportive et de la moyenne de modules d'initiative locale. Ces points supplémentaires sont multipliés par trois.

Taux de réussite à l'examen, Statistiques 2011

candidats présents : 1 360

candidats reçus : 1 121

% reçus : 82,4

Établissements (secteur public)

Voie scolaire

Champ professionnel : Agrofournitures

49 - LEGTA Angers Le Fresne
Le Fresne - BP 43627
49036 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 68 60 00

64 - LEGTA Pau Montardon
Route de Pau
64121 - MONTARDON
Tél : 05 59 33 24 10
(formation en 1 an après un bac + 2)

86 - LEGTA Poitiers Venours
Venours
86480 ROUILLE
Tél : 05 49 43 95 33

87 - LEGTPA Limoges Les Vaseix
Les Vaseix
87430 VERNEUIL SUR VIENNE
Tél : 05 55 48 44 00

Champ professionnel : Animaux d'élevage et de compagnie

01 - LEGTPA Cibeins
Domaine de Cibeins
01600 MISERIEUX
Tél : 04 74 08 88 22

87 - LPA Magnac Laval
Route de La Souterraine
87190 MAGNAC LAVAL
Tél : 05 55 60 93 00

Champ professionnel : Jardin et végétaux d'ornement

17 - LEGTA G. Desclaude à Saintes
rue Georges Desclaude - BP 10549
17119 SAINTES
Tél : 05 46 93 31 22

**19 - LEGTPA Henri Bassaler Brive
Voutezac**
23 murat
19130 VOUTEZAC
Tél : 05 55 25 82 31

22 - LEGTA Merdrignac
6 rue de Porhoët
22230 MERDRIGNAC
Tél : 02 96 28 41 12

30 - LEGTPA Nîmes
domaine de Donadille
chemin des canaux
30230 RODILHAN
Tél : 04 66 20 67 67

49 - LEGTA Angers Le Fresne
Le Fresne - BP 43627
49036 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 68 60 00

69 - LEGTA Lyon Dardilly
26 chemin de la Bruyère
69570 DARDILLY
Tél : 04 78 66 64 00

83 - LEGTA Hyères
32 chemin St Lazare
CEDEX
83408 HYERES cedex
Tél : 04 94 01 35 55

85 - LEGTPA La Roche sur Yon
allée des Druides - CS 70022
85035 LA ROCHE SUR YON cedex
Tél : 02 51 09 82 82

93 - Lycée de l'horticulture et du paysage
16 rue Paul Doumer
93512 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 70 41 10

Champ professionnel : Produits alimentaires et boissons

26 - LEGTA Bourg les Valence
Lycée Agricole Le Valentin
avenue de Lyon
26500 BOURG LES VALENCE
Tél : 04 75 83 33 55

44 - LEGTA Saint Herblain
5 rue de la Syonnaire - BP 117
44817 ST HERBLAIN cedex
Tél : 02 40 94 99 30

47 - LEGTPA Sainte Livrade sur Lot
47110 STE LIVRADE SUR LOT
Tél : 05 53 40 47 00

66 - LEGTA Perpignan Roussillon
66200 THEZA
Tél : 04 68 37 99 37

72 - LEGTA Le Mans
La Germinière
72700 ROUILLON
Tél : 02 43 47 82 00

80 - LEGTA Amiens le Paraclet
80440 COTTENCHY
Tél : 03 22 35 30 00

82 - LEGTPA de Montauban
domaine de Capou
1915 route de Bordeaux
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 21 23 23

85 - LEGTPA La Roche sur Yon
allée des Druides - CS 70022
85035 LA ROCHE SUR YON cedex
Tél : 02 51 09 82 82

Champ professionnel : Produits de la filière forêt bois

10 - LEGTPA Troyes Saint Pouange
route de Viélaines
10120 ST POUANGE
Tél : 03 25 41 64 00

19 - LEGTPA Meymac
19250 MEYMAC
Tél : 05 55 46 09 09

65 - LEGTA Vic en Bigorre
11 bis Promenade des Acacias
65500 VIC EN BIGORRE
Tél : 05 62 31 80 00

Champ professionnel : Vins et spiritueux

11 - LEGTA Carcassonne
route de Saint Hilaire
11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 11 91 19

21 - LEGTPA Beaune
16 avenue Charles Jaffelin - BP 215
21206 BEAUNE cedex
Tél : 03 80 26 35 80

33 - LEGTA Libourne Montagne
33570 MONTAGNE
Tél : 05 57 55 21 21

34 - LEGTA de l'Hérault
3224 route de Mende
34093 MONTPELLIER cedex 5
Tél : 04 67 63 89 89

51 - LEGTPA Avize
51190 AVIZE
Tél : 03 26 57 50 42

68 - LEGTPA de Rouffach
8 aux remparts
68250 ROUFFACH
Tél : 03 89 78 73 00

71 - LEGTA Mâcon Davayé
de Mâcon-Davayé
71960 DAVAYE
Tél : 03 85 33 56 00

Apprentissage

11 - Site de Carcassonne du CFA de l'Aude

route de Saint Hilaire
11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 11 91 19

14 - CFA de Vire

Les Champs de Tracy
Route de Caen
BP 66000
14508 VIRE Cedex
Tél : 02 31 66 18 18

17 - Antenne de Surgères du CFA de la Charente Maritime

avenue François Mitterrand - BP 49
17700 SURGERES
Tél : 05 46 27 69 00

21 - CFA Beaune

16 avenue Charles Jaffelin
BP 10215
21206 BEAUNE cedex
Tél : 03 80 22 24 47

22 - CFA Merdrignac

6 rue de Porhoët
22230 MERDRIGNAC
Tél : 02 96 28 41 61

24 - Site de Coulouniex Chamiers du CFA de la Dordogne

avenue Winston Churchill - BP 22
24660 COULOUNIEIX CHAMIERES
Tél : 05 53 02 61 35

25 - CFA du Doubs

10 rue Francois Villon - BP 65809
25058 BESANCON cedex 05
Tél : 03 81 41 96 40

29 - CFA Hanvec

Kerliver
29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08

31 - Site de Castanet Tolosan du CFA Toulouse Auzeville

Cité des Sciences Vertes
2 route de Narbonne - Auzeville
BP 72647
31326 CASTANET TOLOSAN cedex
Tél : 05 61 00 30 70

36 - CFA de l'Indre

Touvent
Route de Velles - BP 529
36018 CHATEAUROUX cedex
Tél : 02 54 53 11 15

42 - Site de Montbrison du CFPPA Montbrison

Précieux - BP 204
42605 MONTBRISON cedex
Tél : 04 77 97 72 00

42 - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé

EPLEFPA de Roanne Cherve
BP 23
42124 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 44 82 00

45 - CFA du Loiret

11 rue des pervenches
45270 BELLEGARDE
Tél : 02 38 95 08 20

48 - CFA de Marvejols

1 avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 73 99

49 - Site de Montreuil Bellay du CFA du Maine et Loire

route de Méron - BP 7
49260 MONTREUIL BELLAY
Tél : 02 41 40 19 28

59 - Antenne du Quesnoy du CFA du Nord

17 rue des Tilleuls - BP 50055
59530 LE QUESNOY
Tél : 03 27 20 07 40

64 - Antenne Oloron Ste Marie CFA Pyrénées Atlantiques

1051, route du gave d'Aspe
BP 144
64404 OLORON STE MARIE Cedex
Tél : 05 59 39 91 89

69 - LPA Belleville

Bel Air
Saint Jean d'Ardières
69220 BELLEVILLE
Tél : 04 74 66 45 97

74 - Site La Roche sur Foron CFPPA La Roche sur Foron

212 rue Anatole France
BP 141
74805 LA ROCHE SUR FORON cedex
Tél : 04 50 03 47 13

76 - Antenne de Mont St Aignan du CFA horticole

32 rue Alfred Kastler
La Vatine horticole - BP 146
76135 MONT ST AIGNAN cedex
Tél : 02 35 12 26 26

76 - CFA de Seine Maritime agricole et agroalimentaire

route de Caudebec - BP 164
76195 YVETOT
Tél : 02 35 95 51 10

78 - Site de St Germain en Laye du CFA des Yvelines

chemin de la Jonction
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tél : 01 30 87 18 30

80 - Site d'Amiens le Paraclet du CFA de la Somme

80440 COTTENCHY
Tél : 03 22 35 30 20

84 - Antenne d'Orange du CFA de Carpentras

2260 route du Grès
84100 ORANGE
Tél : 04 90 51 48 00

86 - Site de Rouillé du CFA de la Vienne

Venours
86480 ROUILLE
Tél : 05 49 43 62 61

88 - CFA des Vosges

22 rue docteur Grosjean
BP 72
88500 MIRECOURT
Tél : 03 29 37 49 77

90 - CFA du Territoire de Belfort

95 rue de Turenne
BP 127
90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 61

Brevet de Technicien Supérieur (EN)

Management des unités commerciales

38 - LPA Voiron

56 rue de la Martellière
38516 VOIRON cedex
Tél : 04 76 05 02 66

Formation continue

12 - CFPPA Rodez

Route d'Espalion - BP 3355
12033 RODEZ Cédex 9
Tél : 05 65 77 75 03

25 - CFPPA Châteaufarine

10 rue Francois Villon - BP 65809
25058 BESANCON cedex 05
Tél : 03 81 41 96 40

34 - Site de Montpellier du CFPPA de l'Hérault

3224 route de Mende
34093 MONTPELLIER cedex 5
Tél : 04 99 23 25 50

47 - Site de Ste Livrade du CFPPA du Lot et Garonne

47110 STE LIVRADE SUR LOT
Tél : 05 53 40 47 40

**57 - CFPPA Metz Courcelles
Chaussy**
1 avenue d'Urville
57530 COURCELLES CHAUSSEY
Tél : 03 87 64 00 17

**76 - Site Yvetot du CFPPA de
Seine Maritime agricole**
route de Caudebec
BP 164
76195 YVETOT
Tél : 02 35 95 51 10

**76 - Antenne de Mont St Aignan du
CFPPA horticole**
32 rue Alfred Kastler
La Vatine horticole BP 146
76135 MONT ST AIGNAN cedex
Tél : 02 35 12 26 26

86 - CFPPA Venours
Venours
86480 ROUILLE
Tél : 05 49 43 62 61

88 - CFPPA Mirecourt
22 rue docteur Grosjean
BP 72
88500 MIRECOURT
Tél : 03 29 37 49 77

BTS

Management des unités commerciales

08 - CFPPA Rethel
route de Novion
08300 RETHEL
Tél : 03 24 39 60 10

**Pour les établissements du
secteur privé , consulter le portail
internet de l'enseignement
agricole**

www.portea.fr

Après le BTS

Le BTS atteste d'une qualification professionnelle. Son objectif est l'insertion professionnelle.

Profil d'emploi : le technicien supérieur en Technico-commercial peut être :

- agent polyvalent dans une PME agroalimentaire ;
- attaché commercial dans une grande entreprise ;
- responsable d'un point de vente ;
- chef de rayon de produits alimentaires dans une grande surface ;
- démarcheur-représentant ;
- assistant expert dans une PME ;
- vendeur chez un grossiste...

Cependant, la poursuite d'études est de plus en plus recherchée. Le titulaire du BTS peut :

- préparer une licence professionnelle (dossier à retirer à l'Université) ;
- préparer un certificat de spécialisation (par apprentissage), par exemple ;
 - responsable technico-commercial en agroéquipements,
 - responsable technico-commercial en agrofournitures,
 - responsable technico-commercial en industries agroalimentaires : produits laitiers,
 - responsable technico-commercial en vins et produits dérivés, orientation commerce,
 - responsable technico-commercial en vins et produits dérivés, orientation produit,
 - responsable technico-commercial : fruits et légumes,
 - responsable technico-commercial : horticulture ornementale,
 - responsable technico-commercial : produits carnés,
 - vente à l'export des produits et équipements agricoles et agroalimentaires ;
- préparer un second BTS en un an, pour acquérir une compétence complémentaire : dans ce cas, les dossiers de candidatures sont à retirer auprès de l'établissement choisi ;
- entrer sur concours dans un établissement d'enseignement supérieur agricole (écoles d'ingénieurs, écoles du paysage), après une année de classe préparatoire post BTS-BTS-DUT ;
- entrer sur dossier dans les établissements d'enseignement supérieur agricole privés ou à Agrocampus Ouest.

Pour toute autre information :

- www.agriculture.gouv.fr
- www.chlorofil.fr rubrique Enseignement supérieur et recherche
- www.portea.fr pour la liste des SRFD, des établissements par département, des établissements assurant ce BTS.
- les publications de l'ONISEP sont consultables au centre d'information et d'orientation (CIO) ou sur le site www.onisep.fr
- les documents CIDJ (www.cidj.com)